



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 20 décembre 2019

La Poste

Pendant les grèves sur les retraites, La Poste continue de vous faire les poches !



Dans le cadre du Conseil d'Administration qui s'est tenu le jeudi 19 décembre, les actionnaires du groupe La Poste (CDC et État) viennent d'annoncer, qu'ils s'octroyaient généreusement une évolution de + 10 % des dividendes qui leurs sont versés !

Ainsi la part des dividendes reversés aux actionnaires va passer de 25% actuellement à 35 % soit l'équivalent de 500 millions d'euros sur la base du résultat d'exploitation prévisionnel 2020.

A titre indicatif, c'est 10 fois le montant de la prime « Macron » qui a été versée aux salariés début 2019 (50 millions d'euros) par La Poste.

Après l'annonce du plan d'économie de 300 millions, également inscrit au budget prévisionnel 2020, c'est donc la seconde mesure d'austérité à l'égard des salariés en moins de 6 mois !

Les salariés du groupe La Poste se retrouvent ainsi spoliés du fruit de leur travail alors que les conditions de travail sont exécrables, que la précarité se développe partout, que les salaires ne permettent pas de vivre dignement, que le service public est sacrifié.

La preuve est faite que le projet dit « Mandarine » poursuit avant tout l'objectif de substituer les missions de service public à une logique financière.

Pour la CGT, c'est la démonstration que de l'argent existe pour augmenter les salaires, pour un 13ème mois pour tous, pour embaucher en CDI temps plein tous les salariés en situation de précarité, pour créer les emplois nécessaires permettant d'améliorer les conditions de travail et rendre un service public de qualité dans de bonnes conditions.

Autant d'éléments qui sont aussi des réponses utiles pour améliorer notre système de retraite par répartition.

D'ORES ET DÉJÀ LA CGT FAPT APPELLE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU GROUPE LA POSTE :

Agir par la grève le 9 janvier 2020, jour de l'Assemblée Générale des actionnaires du Groupe et du Conseil d'Administration qui doivent entériner le projet « Mandarine ».

As'inscrire pleinement dans les initiatives qui auront lieu dans les territoires devant les directions ou services du Groupe et à participer massivement aux initiatives et manifestations interprofessionnelles sur les retraites.